

## **FNV : « L'Office européen des brevets viole les droits des employés »**

Le Financieel Dagblad rapporte que le syndicat FNV a demandé dans une lettre au Premier ministre Mark Rutte et au ministre des Affaires sociales et de l'Emploi Wouter Koolmees d'intervenir auprès de l'Office européen des brevets (OEB) de Rijswijk.

Le FNV leur a adressé cette lettre au motif que l'OEB, établi à Rijswijk, a l'intention de supprimer en grande partie les contrats à durée indéterminée. Les futurs employés ne se verraient offrir que des contrats d'une durée maximale de cinq ans, lesquels seraient renouvelables. Or, cela est actuellement interdit aux Pays-Bas.

« Les abus à l'OEB s'accumulent », a déclaré Tuur Elzinga, vice-président du FNV, au Financieel Dagblad. « Par le passé, nous nous sommes déjà mobilisés avec le personnel parce que la direction intimidait celui-ci et que les personnes émettant des critiques étaient directement licenciées. À présent, on retire aussi aux employés la sécurité d'un contrat à durée indéterminée. »

Selon Marieke Manschot, administratrice de la division Administration publique du FNV, l'immunité est le gros problème. « En vertu de la Convention de Vienne, l'OEB bénéficie de l'immunité dont jouissent les organisations internationales. De ce fait, il est extrêmement difficile de s'attaquer à un problème car on ne peut rien réclamer. L'OEB doit respecter le droit du travail néerlandais, mais ne le fait pas. »

La question de la suppression des contrats à durée indéterminée sera abordée par l'OEB le 30 janvier.